

M. du Lac présente, au nom de la Commission des inscriptions funéraires, le rapport de ses travaux depuis l'année dernière. La commission a recueilli toutes les inscriptions du canton de Ribécourt et un certain nombre d'autres dans diverses communes de l'arrondissement. — Elle propose de publier le *corpus* de ces inscriptions, canton par canton, en les accompagnant de planches et de notes historiques, et en y joignant les inscriptions perdues aujourd'hui et qui sont consignées dans d'anciens recueils ou documents divers. La Société, après avoir discuté les différents points de ce rapport, adopte en principe la proposition qui lui est faite de faire une publication séparée du recueil des inscriptions de l'arrondissement et renvoie l'examen des détails aux deux commissions réunies de publication et des inscriptions.

M. Z. Rendu place sous les yeux de la Société divers estampages, notamment celui de la tombe de Gérard Quentin, chanoine de Noyon, décédé en 1541. Cette pierre a été retrouvée derrière l'autel d'une des chapelles absidales de la cathédrale de Noyon, en septembre 1874. Il signale ensuite la découverte faite, dans les travaux exécutés par l'administration des monuments historiques, d'une salle, en contrebas du sol du sous-trésor et de la cour qui l'avoisine. Cette salle souterraine, construite en pierres de taille parfaitement appareillées et voutée en ogives a 3^m 50 de côté. Elle peut avoir été une salle de justice pour le dépôt des prisons. On suppose que cette première pièce donnait accès dans une autre qui n'a pu être encore déblayée.

M. Rendu indique encore une statue funéraire en pierre représentant un chevalier agenouillé, qui se trouve dans la cour de M^{me} Pinel, au Meux. D'après la tradition, ce serait un seigneur de Rouville de La Grange dont le corps aurait été inhumé sous le règne de Louis XIII, dans l'église du Meux, dans la chapelle de la Vierge.

M. Méressé rend compte de la visite qu'il a été faire avec M. du Lac à Longueil sur la nouvelle qui lui avait été donnée de la découverte d'un souterrain remontant à une époque ancienne. Ce souterrain ne paraît offrir qu'un intérêt secondaire, il a été fait rapidement, avec des matériaux à peine dégrossis et sans caractère. Aussi l'attente de notre collègue, qui pensait qu'il pouvait y avoir là quelque chose d'analogue aux intéressants souterrains refuges si fréquents en Picardie et qui ont fait l'objet d'un mémoire de M. Bouthors, a-t-elle été démentie. Quoiqu'il en soit, cette cachette paraît devoir remonter au moins à l'époque de la Ligue. Notre collègue a profité de cette circonstance pour rechercher un autre souterrain dont il est souvent question et qui serait situé dans les dépendances de l'ancien prieuré de Rivecourt ; mais ses recherches

sont restées sans résultat. Les restes du prieuré de Rivecourt n'offrent pas d'intérêt.

M. Constans donne lecture de la seconde partie de son étude biographique et littéraire sur Marie de Compiègne.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1874

M. Méresse, en prenant place au fauteuil annonce que M. Sorel a été appelé à Beauvais pour prendre part aux travaux d'une commission chargée de la répartition des subventions accordées aux Sociétés savantes du département par le Conseil général et qu'il se trouve ainsi chargé de le remplacer.

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. M. Rendu réclame au sujet de l'omission dans une communication faite par lui de la partie relative à la découverte le 15 septembre 1874, dans les travaux de restauration du parvis de la cathédrale de Noyon, de la pierre tombale de Gilles Coquerel, chanoine de Noyon. Cette pierre estampée par M. Rendu représente Gilles Coquerel sortant de sa tombe à l'appel de la trompette d'un ange, le jour du jugement dernier. Cette pierre tombale, portant en outre une inscription en vers français, est remarquable au point de vue du dessin et de la hardiesse de l'exécution. Elle est mentionnée par Levasseur dans ses Annales de Noyon.

M. de Marsy dépose sur le bureau diverses publications de Sociétés savantes, un rapport de M. de Watteville sur les publications du Comité des travaux historiques et une série de communications relatives au congrès géographique de 1875.

M. Vincent offre à la Société quatorze jetons relatifs à des événements historiques des règnes de Louis XIV et Louis XV. La Société décide le dépôt de ces médailles dans la collection numismatique du Musée Vivienel.

M. de Roucy remet de la part de M. le syndic des huissiers un jeton de cette corporation offert pour le Musée. Des remerciements sont votés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. de Maintenant, procureur de la République, M. Edler, imprimeur, directeur du journal *l'Echo de l'Oise*, et M. Roger de Magnienville.

Le titre de membre correspondant est conféré à M. l'abbé Bourgeois, chanoine de Beauvais, ancien membre titulaire.